



Service Etudiants et Coopération Scientifique

Paris, le 13 novembre 2024

N° 1153
AMBACI-PAR/PC/SECS/DATE/mel/11-2024

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco atteste, que Monsieur **AIMAN Niongui Paul Anderson**, né le 29 mars 2003 à Moscou (Russie), inscrit en 2^{ème} année du cycle d'Ingénieur, Option : Géomètre, Topographe à l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs Géomètres et Topographes (ESGT) du Mans, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Décision N°388 MESRS/DOB/SD-BEHCI du 23 octobre 2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de **5.488,16** euros.

L'intéressé bénéficie également d'une contribution aux frais de scolarité d'un montant de **3811.23** euros.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiant en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'Ambassadeur
P/o Le Conseiller
Chef de Service Adjoint

DIARRASSOUBA Alex-Emma